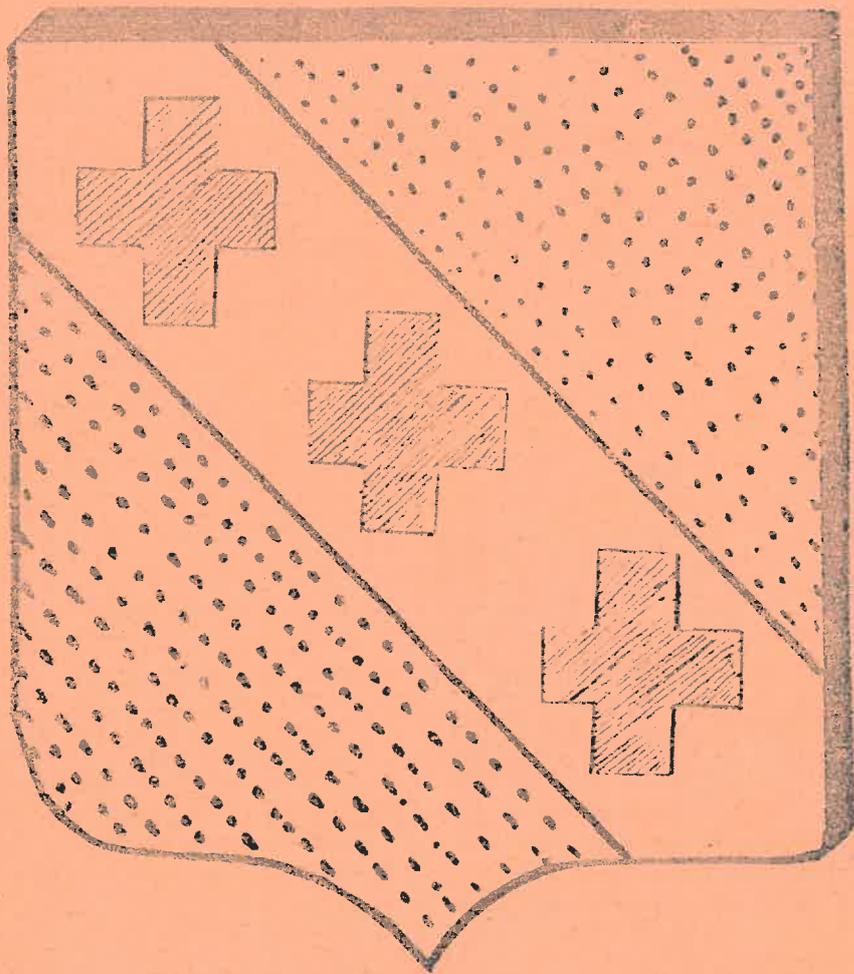


MAULDE
INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

MAT 86

NUMÉRO 11

FETES ET MANIFESTATIONS

SAMEDI 21 JUIN - Aux Écoles

Concours de Pétanque

20 h 00 Bal

DIMANCHE 22 JUIN

**Fête Scolaire et
Distribution des Prix**

organisées par l'Amicale Laïque

du SAMEDI 28 au LUNDI 30 JUIN

DUCASSE DE LA PLACE

attractions foraines - jeux divers

DIMANCHE 29 JUIN

2 Courses Cyclistes

Minimes-Cadets - organisées par Sports et Loisirs

DIMANCHE 13 JUILLET

21 h 00 Retraite aux Flambeaux
avec la participation des Majorettes de Maulde (les CAPUCINES)

22 h 00 BAL MUSETTE

organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

LUNDI 14 JUILLET Fête Nationale

10 h 45 DÉFILÉ avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts

16 h 00 sur la Place : lancer de Ballons

organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

SAMEDI 30 et DIMANCHE 31 AOUT

DUCASSE de la rue de Chorette

Attractions Foraines et Jeux divers

Organisée par le Comité des Fêtes de la Rue de Chorette

SAMEDI 13 SEPTEMBRE
FÊTE DES MAJORETTES

Avec Repas

organisée par le Comité des Capucines

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Salle des Fêtes de Mortagne

**Coupe de l'amandinois
de Tennis de table**

organisé par l'Amicale Laïque de Maulde

du SAMEDI 27 au LUNDI 29 SEPTEMBRE

DUCASSE DE LA PLACE

Attractions Foraines

DIMANCHE 28 Courses Cyclistes

3^{ème} 4^{ème} Catégories et Juniors

organisées par Sports et Loisirs et Mauld'joie

SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 OCTOBRE

DUCASSE DU PORT ARTHUR

au Profit des Anciens de la Commune

organisée par les Gais Pilsers

DIMANCHE 19 OCTOBRE 16 h 00

CONCOURS DE BELOTE

Salle Communale

Organisé par Sports et Loisirs

SAMEDI 25 OCTOBRE 20 h 00

Église Saint-Pierre de Maulde

Concert de Musique

Ancienne et Traditionnelle

organisé par le Comité Paroissial de Maulde au Profit de ses œuvres

Permettez-moi tout d'abord, de remercier Mr Le Maire de m'avoir accordé l'honneur de rédiger à sa place l'introduction de votre bulletin municipal, puisque vous le savez tous, il est actuellement souffrant .

Avec ce mois de juin donc , arrive la période des Fêtes :

21 et 22 juin : Fête des Ecoles, organisée comme chaque année par l'Amicale Laïque

28 et 29 juin : Ducasse .

Samedi, ouverture par Mauld'Joie et Dimanche courses cyclistes organisées par Sports et Loisirs

Je souhaite aux organisateurs et aux participants tout le succès auquel ils ont droit .

Avec ce mois de juin arrive aussi la période des examens scolaires qui représentent beaucoup pour les jeunes de la commune .

Je leur souhaite à tous pleine réussite et beaux succès dans ces passages parfois difficiles mais si importants dans la construction d'une carrière .

Avec ce mois de juin survient également la période des vacances attendues et méritées par tous . Je vous les souhaite ensoleillées et reposantes, que ce soit pour les enfants, les parents ou les enseignants .

Je terminerai en souhaitant de tout coeur que, lors du prochain bulletin municipal, cette première page soit de nouveau signée par Mr Le Maire, complètement rétabli et en pleine forme, souhaits auxquels s'associent les membres du Conseil et le Personnel Municipal et, je le crois, tous les habitants de notre Commune .

Réunions et décisions du Conseil Municipal.

Réunion du 28 mars

1) Budget primitif 1986

Après discussion le budget primitif (voir page suivante) est adopté par 8 voix et 2 abstentions sur 10 votants .

Ce budget prévoit un large programme d'investissement dont :

- travaux rue du Pont (trottoirs, bordures, assainissement) 325 000 FR (Trois cent vingt cinq mille francs)
- réfection du clocher de l'église 140 847 FR (cent quarante mille huit cent quarante sept francs)
- réfection de l'ancienne mairie (toiture et aménagements) 121 739 FR (cent vingt et un mille sept cent trente neuf francs)
- fermeture du préau de l'école 57 881 FR
- pose d'une lampe pour l'éclairage public rue de Choques 5 000 FR et d'un panneau clignotant devant l'école de la rue de Chorette (côté Maulde) 4000 FR
- achat de matériel pour l'ouvrier communal (8 000FR) , matériel de camping pour le centre de Loisirs (4 000FR)

Pour mener à bien ces opérations rappelons que la commune a effectué un emprunt de 500 000 FR (cinq cent mille francs) et qu'il est prévu une augmentation des impôts locaux de 19% par rapport à 1985 (part communale)

2) Bibliothèque municipale

Sur demande de Mme Rabat, directrice de l'école et responsable de la Bibliothèque municipale, le Conseil accepte d'inscrire un crédit de 1000FR destiné à l'achat de nouveaux livres . Cette somme augmentée du coût de la vie sera renouvelée chaque année .

3) Stage de formation d'animateur

Le Conseil décide de prendre en charge les frais de stage de formation d'une animatrice pour le centre de Loisirs .

4) Désignation de délégués

Mrs Jean Claude Dujardin et Bernard Simon ont été désignés délégués auprès de la Chambre des Métiers .
Mr André Desmons délégué pour les propriétaires forestiers .

Réunion du 2 mai

Le quorum n'ayant pu être atteint avant, la séance est déclarée ouverte à 21H15 .

1) Travaux de voirie

Après discussion sur les projets établis par les services de l'équipement, le Conseil décide d'attendre la réception d'un descriptif de l'aménagement du sol . Il opterait cependant pour une tranche ferme en 1986 comprenant la réfection des trottoirs et bordures de la rue du Pont et ceux de la Grand Rue entre la douane et la mairie .

Une autre tranche comprendra la place et le parking .

La décision est reportée à la prochaine séance .

2) Les terrains le long de l'Escaut

Le Conseil donne à la société Etudes Travaux et Services son accord pour l'extraction de 30 mille M3 environ de sable .

Celle ci réaliserait en échange le nivellement des terrains, la pose de 2 tranchées drainantes et le comblement du trou derrière l'habitation de Mr et Mme Vincent .

Les travaux sont prévus sur une durée de 2 années .

3) T.U.C.

Une jeune fille TUC sera engagée pour la période Juin-Juillet-Août . Elle sera affectée à l'école et au Centre de Loisirs . La candidature de Melle Corinne Plouchart a été retenue .

Budget primitif 1986

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

Libellés	Voies du C.M.
Dépenses de fonctionnement	4.064.315
Dépenses et fournitures	1.198.550
Frais de personnel	2.312,98
Impôts et taxes	32,00
Travaux et services extérieurs	146,32
Participations et contingents	303,20
Allocations - subventions	18,14
Frais de gestion générale	65,00
Frais financiers	1.869,00
Dotations aux amortissements et provisions	
Charges exceptionnelles	
Charges antérieures	500,00
Prélèvement pour dépenses d'investissement	
Recettes de fonctionnement	1.102,32
Produits de l'exploitation	315,00
Produits domaniaux	132,00
Produits financiers	23,00
Recouvrements - subventions	66,10
Dotation globale de fonctionnement	4.742,49
Impôts indirects	39,00
Impôts directs autres que contributions	528,85
Contributions directes	
Travaux d'équipement en régle et autres	
Produits exceptionnels	
Produits antérieurs	
Déficit de fonctionnement de clôture	/
Excédent de fonctionnement de clôture	/

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

Libellés	Voies du C.M.
Dépenses d'investissement	6.814,08
Déficit d'investissement reporté	
Frais extraordinaires	
Remboursement d'emprunts	360,6
Règime de dettes à long ou moyen terme sans réception de fonds	
Acquisitions de biens meubles et immeubles	14,00
Travaux de bâtiment et de génie civil	332,58
Prêts et avances à long ou moyen terme	
Acquisition de titres et valeurs	
Dépôts et cautionnements versés	
Autres Subventions d'équipement	325,00
Recettes d'investissement	6.814,08
Excédent d'investissement reporté	
Subventions d'équipement, dons et legs	937,82
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	500,00
Amortissement et reprises de frais extraordinaires	22,55
Participations à des travaux d'équipement TVA, OGE, etc	500,00
Produits des emprunts	
Aliénation de biens meubles et immeubles	
Facturations de travaux	
Recouvrement de créances à long ou moyen terme	
Aliénation de titres et valeurs	
Dépôts et cautionnements récupérés	
Taxe locale d'équipement	1500
Déficit d'investissement de clôture	/
Excédent d'investissement de clôture	/

4) Subvention

La Sous préfecture de Valenciennes a confirmé son accord pour faire bénéficier la commune de subventions concernant les travaux suivants :

- couverture du foyer (ancienne mairie)
- réfection du clocher de l'église
- fermeture du préau et aménagement du local informatique

5) Cour de l'école

Après la réfection de la clôture en fond de cour, il a été demandé à Mme la Directrice de veiller à ce que les grilles donnant accès à la cour soient fermées en dehors des heures scolaires , ceci pour une question de sécurité et d'assurance .

Réunion du 30 mai

1) Rénovation du centre du village

Les travaux prévus sont répartis en 2 tranches.

La première tranche pour 1986, comprendra le changement des bordures et caniveaux anciens, la réfection des trottoirs en enduit monocouche de la rue du Pont entre la frontière et la douane, entre la douane et l'inter-section avec la rue de la Basse Fosse ainsi que dans la Grand Rue entre la douane et la mairie .

La seconde tranche, conditionnelle comprendra la réfection de la place et son aménagement en parking, zone piétonne et espaces verts . Le stationnement des camions y sera interdit et rendu impossible par la pose d'un panneau, de bornes et d'arbres judicieusement disposés .

2) Réfection du clocher de l'église

Les travaux sont confiés à la société Diffusion Etude et Coordination du Nord dont le devis s'est révélé le moins cher parmi 5 propositions .

3) Préau de l'école

Le permis de construire vient d'être accordé .

Dans les jours prochains, les entreprises intéressées vont être invitées à fournir leur devis , L'entreprise choisie devra pouvoir effectuer les travaux pendant le mois d'août .

4) Clôture de l'école

Après la réfection de la clôture du fond, un crédit est débloqué pour la réfection de la clôture située sur le devant .

5) Plateau d'évolution sportive

Afin d'éviter que les balles des enfants n'aillent sans cesse dans les jardins voisins, le grillage va être rehaussé sur une longueur de 50 mètres entre le plateau et les propriétés de Mrs Joseph, Musialick et Bouchez .

6) Adhésion au Parc Naturel Régional

Le Conseil donne un avis favorable à ce que la commune adhère à partir de cette année au Parc Naturel Régional de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut .

7) Centre de Loisirs

Il se déroulera du 1er au 25 juillet ; Il s'arrêtera un peu plus tôt qu'à l'accoutumé pour laisser place aux travaux de fermeture du préau .

Pour faire face au nombre d'enfants inscrits l'an dernier (61) une 6ième personne a été jointe à l'équipe d'encadrement fixée ainsi : Armouche Christine (BAFA stagiaire) Deltombe Patric, Magnier Arnaud (BAFA) Magnier Christine (BAFA stagiaire) Pluchart Corinne , Lohez Jean-Claude (BAFA) .

(voir article page 7)

8) Tenue de cérémonie des pompiers

Un crédit de 5000FR, inscrit au budget, est octroyé au renouvellement des tenues des pompiers . Le Chef de Corps est chargé de l'utilisation et de la répartition .

9) Taxe funéraire de fossoyeur

Le principe d'une taxe de fossoyeur est instituée pour dédommager la commune du temps passé par l'ouvrier communal pour le creusement des tombes lorsque celles ci ne sont pas déjà effectuées par une entreprise . Le montant n'en a pas encore été définitivement fixé.

10) Adoption du projet de bulletin "Maulde Infos" n° 11 .

LA VIE COMMUNALE

Centre de loisirs 1986

Le centre de Loisirs Municipal se déroulera cette année encore les après-midi de 14H à 17H (sauf samedi et dimanche) du mardi 1er juillet au vendredi 25 juillet. Il ne fonctionnera pas le lundi 14 juillet .

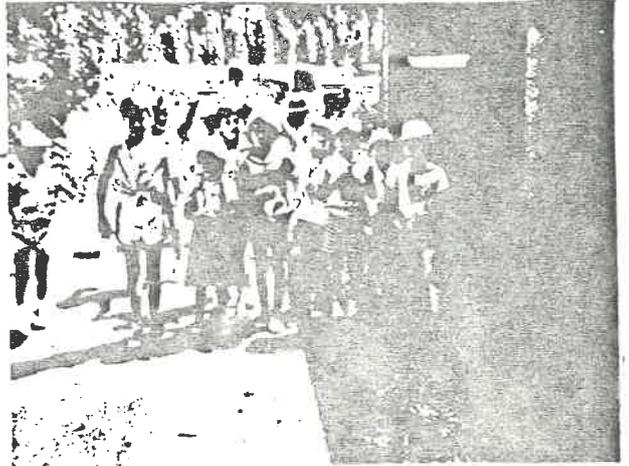
Les enfants ayant au moins 6 ans au 1er juillet 1986 et au plus 12 ans en 1986, habitant Maulde ou fréquentant l'école de Maulde peuvent être inscrits .

La participation au frais est fixée comme suit :

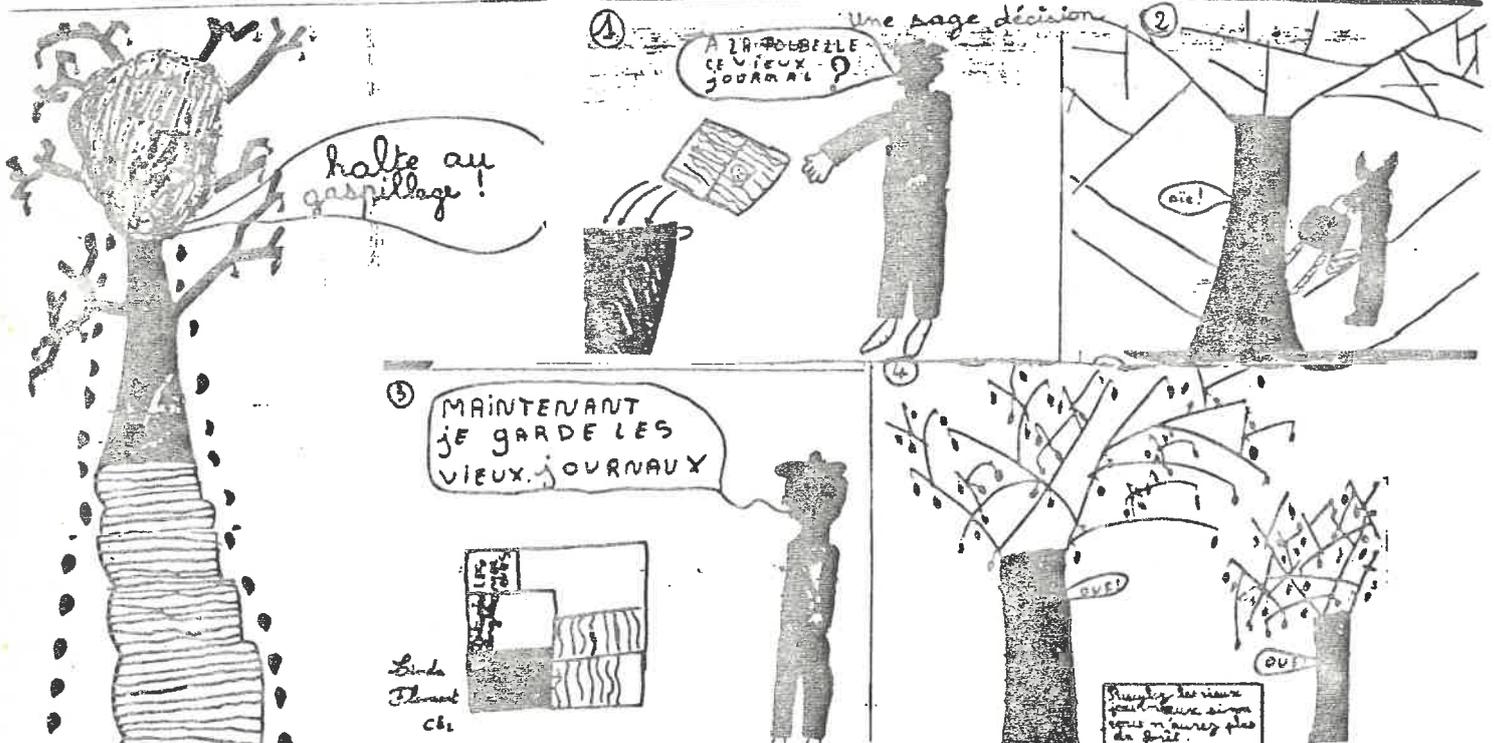
- 65F par enfant pour 1 enfant inscrit par famille
- 60F par enfant pour 2 enfants inscrits par famille
- 55F par enfant pour 3 enfants inscrits par famille
- 110F par enfant fréquentant l'école de Maulde mais n'habitant pas la commune.

Cette somme pourra être payée en 1 ou 2 fois à votre convenance .

Les bulletins d'inscription seront distribués prochainement dans les écoles . Ils pourront être rapportés dûment remplis à l'école, à la mairie ou le jour de la permanence fixé le mercredi 18 juin de 14 H à 16H à l'école .



A l'école ce trimestre



Venez tous le jour de la fête des écoles, le Dimanche 22 juin visiter l'exposition préparée par les enfants sur le "Papier" Cette exposition annonce d'ailleurs l'installation dans la cour de la Mairie, d'un conteneur pour la récupération des vieux papiers.

Alors dès à présent ne jetez plus vos vieux journaux, vieux livres: attendez l'arrivée du conteneur!

Une journée à Lyon en TGV

Le mardi 3 juin les enfants des cours élémentaires et moyens (classe de Mme Rabat et Mr Lebourg passent une journée à Lyon grâce au TGV (Train à Grande Vitesse).

- 5 H 15 départ en car de l'école
 - 22 H 30 environ : retour en car à l'école
 - 6 H 01 départ en train régulier (places réservées) en gare de St-Amand.
 - 6 H 45 arrivée en gare de Lille
découverte du T. G. V. - nous avons $\frac{1}{2}$ heure de battement pour rejoindre nos places réservées.
 - 7 H 13 départ du T. G. V.
 - 8 H 30 petit déjeuner : pain au chocolat et boisson (chaude ou froide)
Le tout offert par la caisse de l'école.
 - 11 H 52 arrivée à Lyon.
 - déjeuner à la cafétéria (compris dans le prix, déjà payé).
- Menu :
- entrée
 - poulet + légumes ou jambon + légumes
 - dessert au choix (salade de fruits ou fruit frais).
vin pour les adultes ou jus de fruit pour les enfants.
- 13 H 30 départ en car pour la visite de la vieille ville - croisière en bateau -
 - 17 H 24 retour en gare de Lyon
 - 21 H 40 arrivée à Lille
 - 22 H 12 arrivée à Orchies
 - 22 H 30 environ : arrivée à l'école.

} transport payé
par l'Amicale Laïque.

A propos des permis de construire

NOUVEAU : Pour certains travaux le permis de construire vient d'être supprimé, mais **ATTENTION** vous devez remplir une déclaration appropriée, accompagnée d'un dossier complet. Dans ce cas un récépissé vous est remis. Vous pouvez commencer les travaux un mois après (attention à la date), si vous n'avez pas reçu de réponse ni d'opposition. Il est prévu un délai de deux mois pour les cas particuliers (site classé, monument historique.....)

QUELS TRAVAUX ?

Exemples :

- ravauder une façade
- modifier l'aspect extérieur d'une construction existante :
 - percer ou supprimer une ouverture (fenêtre, porte, fenêtre...)
 - fermer une loggia
 - changer votre toiture...
- construire, sur un terrain déjà bâti (et à condition de ne pas changer la destination du bâtiment existant), un bâtiment de moins de 20 m² (y compris l'épaisseur des murs) :
 - ajouter une pièce d'habitation
 - créer un balcon
 - construire un garage, un atelier de bricolage, un abri de jardin...
- installer une serre de faible importance
- édifier une clôture.

VOTRE DÉCLARATION

Vous devez :

- remplir un imprimé à retirer en mairie. Cet imprimé comprend une notice explicative
- constituer un dossier :
 - plan de situation du terrain, permettant de le localiser dans la commune (exemple : partie d'une carte IGN au 25 000^e ou du tableau d'assemblage cadastral disponible en mairie)
 - plan masse du terrain faisant apparaître les constructions existantes et projetées en précisant leurs dimensions
 - schéma des façades à créer ou à modifier, avant et après les travaux projetés, ou photographie avec croquis des modifications envisagées
 - s'il s'agit d'un projet de clôture, croquis de la clôture, avec indication des matériaux que vous souhaitez utiliser
- déposer la déclaration
Elle est, à votre choix :
 - déposée à la mairie contre un reçu
 - ou envoyée au Maire sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

LES TRAVAUX

Le Maire, quand la commune dispose d'un plan d'occupation des sols (POS), le Maire ou le Commissaire de la République quand il n'y a pas de POS, a un délai d'un mois (ou deux mois dans certains cas) pour s'opposer aux travaux ou apporter à votre projet des modifications que vous devrez respecter. Il agit en application des règles d'urbanisme en vigueur. Vous ne devez donc pas commencer les travaux avant la fin de ce délai.

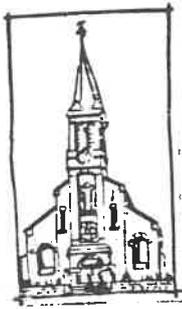
Si, avant la fin de ce délai (un ou deux mois selon le cas), le Maire ou le Commissaire de la République vous écrit qu'il s'oppose à votre projet, vous pouvez contester sa décision mais ne commencez pas les travaux.

Les travaux doivent commencer dans un délai de deux ans. Ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.

Les travaux doivent être conformes au Code Civil, notamment pour la mitoyenneté, les vues, etc. Sinon, vous vous exposez à une action en justice de vos voisins.

ATTENTION : Vos travaux doivent être conformes à votre déclaration !

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Association pour la sauvegarde du patrimoine religieux

Le 19 avril dernier, tout juste un an après le Concert de Printemps donné en l'église Saint Pierre, l'Association pour la sauvegarde du Patrimoine Religieux de Maulde avait organisé à Mortagne, en la salle paroissiale, un souper dansant dans une ambiance bavaroise. Aux dires des participants et pour le plus grand plaisir des organisateurs, cette soirée familiale a connu un franc succès et tous purent savourer choucroutes ou assiettes garnies, dans une ambiance qui n'avait rien à envier (ou si peu) à celle des célèbres fêtes de la bière à Munich.

Les bénéfices de cette soirée seront investis dans une prochaine tranche de travaux à l'église, travaux qui concernent la mise en conformité de l'installation électrique, ainsi que l'installation d'un éclairage moderne et efficace.

Afin de compléter ces bénéfices, l'Association a de nombreux projets de manifestations et d'animations. Tout d'abord, rendez vous est déjà pris pour un deuxième souper dansant, dans le courant du mois d'avril 1987. Néanmoins, nous aurons l'occasion d'en reparler. Mais dans un avenir plus proche, rappelons que le 25 octobre à 20H, l'Association organise en l'église Saint Pierre un concert d'automne. Cette manifestation culturelle nous permettra d'écouter, en lever de rideau, une prestation de l'Ecole Intercommunale de Musique. En seconde partie, nous aurons le plaisir d'apprécier un concert de musique ancienne, traditionnelle et folklorique interprété par deux artistes locaux (Maulde et Saint-Amand) dont la réputation n'est plus à faire. Le 25 octobre à 20H : une date à noter sur vos tablettes.

Rappelons encore également, et pour finir, que la souscription pour la réfection du clocher est pratiquement close (il reste quelques commerçants et artisans à contacter). Mais dorénavant et déjà, c'est une somme de 20 000 FR (2 millions anciens) que l'Association remettra prochainement à la Municipalité au cours d'une petite réception. Les travaux, prévus au budget primitif 1986, devant d'ailleurs débiter sous peu.

Billard Club Frontière: quatrième tournoi de Pâques.

Cette année se déroulait du 15 au 21 mars 86 le 41ème tournoi annuel du B C F à la salle communale (ancienne mairie).

Connaissant chaque année un succès grandissant le club de billard mauldois a vu défiler au long de ces 7 journées de concours 220 équipes de 5 joueurs.

Voici les 10 premiers de ce long palmarès:

- | | |
|---|--|
| - 1er Wiers Centre (73 points) | - 8ième BCF Maulde (70 points) |
| - 2ième ex aequo Les Diables Rouges (72 points) | - 9ième ex aequo BCF La Perche (69 points) |
| Billard Club " La perche " | Diables Rouges |
| - 4ième ex aequo Le Stromboly (71 points) | BC Alligators |
| BCF Maulde | |
| BC Casino | |
| Wiers Centre | |

Visiblement ému par la victoire de son club, Achille Lafourt, vice président du Wiers Centre Billard Club félicita ses co-équipiers et remercia vivement Emile Bernard, Président du BCF, et toutes les autres personnes ayant concourru à l'excellente organisation de ce tournoi et donna rendez vous à tout le monde pour une prochaine rencontre.

Du côté du club canin.



Le Club Canin Mauldois remercie bien sincèrement les nombreuses personnes de leur participation à la manifestation du lundi 19 mai, ainsi que celles qui ont été empêchées .

Au programme cette année, une très belle démonstration du club belge de Rumillies .

Voici maintenant les résultats de la tombola dont les lots sont à retirer chez Mr Jean Claude Dujardin, boucher, à Maulde .

5	43	158	280	317	384
6	51	179	286	318	385
21	77	193	290	334	395
22	100	227	292	362	402
37	112	255	299	366	416
42	154	266	315	368	429
					432

A Sports et loisirs

Sports et Loisirs rappelle la prochaine course cycliste qui aura lieu le dimanche de la ducasse 29 juin à partir de 14H.

Deux courses au programme, la première pour les minimes, la seconde pour les cadets .

Les départs et arrivées seront donnés au Port Arthur .

Les dossards et les primes seront donnés au café Bridoux sur la place .

Amicale laïque: initiation au tennis

Des cours d'initiation sont organisés par l'amicale laïque à Maulde pendant la saison d'été .

Personnes concernées : Adultes n'ayant jamais pratiqué ce sport

Enfants (filles et garçons) de 12 à 14 ans

Lieu : Terrain d'évolution municipal

Horaires : Adultes et adolescents - vendredi de 18h30 à 19h30

- dimanche de 10h à 11h

Enfants (f et g) - mercredi de 9h à 10h

Programme : -Initiation (assurée par Mme Souchet)

première approche du tennis

maniement de la raquette

jonglage

position

- Perfectionnement

échanges

jeux

matches

Chaque joueur devra fournir sa raquette

Inscriptions : Un certificat médical sera demandé lors de l'inscription .

Les enfants devront fournir une autorisation de leurs parents .

Une cotisation minimum permettra d'assurer l'entretien , l'achat des balles, du filet etc...

Cotisation adultes : 30FR

Cotisation enfants : 10FR

Les personnes désirant s'inscrire peuvent prendre contact avec Mme Claudine Souchet, Grand Rue à Maulde
Tel : 27.26.90.36.

D'autre part le samedi 20 avril 86 l'Amicale au cours d'une sympathique réception, rassemblait ses membres et amis à l'école pour fêter ses 2 champions de France :

- Marie Pierre Frédérique championne de France Cross-Country en 1986 à La Roche sur Yon (Vendée)

- Bruno Cabusat champion de France de tennis de table en 1985 à Aube (Normandie)

Chacun a reçu un magnifique trophée illustrant sa discipline sportive .

A tous les 2 encore BRAVO !

1^{er} MAI : JOGGING DE LA FRONTIERE

Le premier Mai se déroulait à Maulde le Jogging de la frontière qui rassemblait près de 160 participants, 96 jeunes athlètes pour la double petite boucle de 2km 300 soit une distance de 4km 600. 59 adultes pour la triple grande boucle de 5km400 soit cette fois plus de 16km à courir. De nombreux trophées et médailles ont récompensé les meilleurs parmi lesquels de nombreux mauldois. voici un extrait du palmares :

JOGGING DES 16 KMS 200 :

JOGGING DES 4 KMS 500

Place	Nom	Prénom	Club	Place	Nom	Prénom	Club
1	DESCARPENTRIES	David	A. L. MAULDE	1	DAGRIN	Jacques	S P I H O
2	BRINGUETZ	Michel	J. A. W. A.	2	BLONDEAU	Bernard	A S F A
3	LETELLIER	David	A. L. MAULDE	3	SAEN	Dominique	A L MAULDE
4	LANCEL	Patrice	J. A. W. A.	4	AMACH	Mohamed	D A C
5	LALLART	Laurent	A. L. MAULDE	5	MOUSSIT	Michel	A S F A
6	ARMOUCHE	José	A. L. MAULDE	6	BELLE	Eric	A S F A
7	DINOIRE	Pascal	A S F A	7	RABAT	Samuel	A L MAULDE
8	KOESSLER	Laurent	HASPRES	8	WAUQUIEZ	Bernard	A L MAULDE
9	FINET	Fabien	A. L. MAULDE	9	GEVAERT	Christian	A L MAULDE
10	DELCROIX	Hervé	A. L. MAULDE	10	FREDERIC	Alexandre	A L MAULDE
11	BERTOUX	Yves	J. A. W. A.	11	HENNEBERT	Didier	ASFA
12	DEBRUYCKER	Franck	A. L. MAULDE	12	NOVELLI	Michel	D A C
13	GIROLD	Grégory	HASPRES	13	DE DESSUS LE.	André	BAC
14	BROQUET	Valérie	A S F A	14	ROUSSEL	Patrick	FAUMONT
15	BOUKLA	Fabien	A. L. MAULDE	15	TRAMBLAY	Jean-Claude	D A C
				16	GOETHALS	Emile	ACE ESPLECHEN
				17	DEREUGNONCOURT	Thierry	FAUMONT
				18	BAC	Jean-Claude	ASFA
				19	LACQUEMANT	Fabrice	AL MAULDE
				20	HENNEBERT	Jacques	A S F A
				21	ASTITOU	Mohamed	AL MAULDE

FÊTE DES ÉCOLES

Samedi 21 juin

14 heures : Concours de pétanque .
 15 heures 45 - 16 heures 15 : Concert de l'école intercommunale de musique dans le cadre de la fête de la musique .
 16 heures 30 : Présentation du matériel des pompiers avec démonstration d'extincteurs .
 20 heures : grand bal .

Dimanche 22 juin

10 heures : Exposition sur la forêt, le papier et les champignons. Vente de pâtisseries, confectées par les mamans .
 11 heures : lacher de ballons .
 11 heures 45 : prestation des "Capucines" majorettes de Maulde.
 16 heures : Chants et Danses interprétés par les enfants des écoles.

Le Samedi soir et le dimanche midi repas froids : Poulet, jambon, charcuterie -frites- salade
 Réservations souhaitées (école: tel 27-26-83-32 ou chez Madame RABAT: tel 27-26-83-43)

Pour les gens intéressés , également "Sortie, cueillette de champignons des bois" Rendez-vous vers 9 heures à l'école pour départ en groupe vers la forêt. Retour prévu vers 11 heures 30 - midi . Samedi 21 juin.

A Mauld'joie : la ducasse de juin

Samedi 28 Juin

15 heures : Rendez vous au pont pour le défilé de la ducasse avec le char de "Monsieur Maulde", les "Capucines", le cortège des vélos fleuris.....
 Départ prévu vers 15 heures 30
 18 heures : Remise des prix et récompenses à tous les participants au concours des vélos fleuris.
 20 heures Grand Bal Musette .

Dimanche 29 Juin

14 heures : courses cyclistes.
 18 heures : Concert de musique
 20 heures : Bal "Disco"

Informations pratiques

Service médical de garde durant les Week-end.

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
1* : Dr. TRINQUET	6 : Dr. DORIRY	3 : Dr BERNARD	7 : Dr. BERNARD	5 : Dr. DORIRY
8 : Dr. FLAMENT	13 : Dr. BERNARD	10 : Dr DORIRY	14 : Dr. DORIRY	12 : Dr. FLAMENT
15 : Dr. DORIRY	14 : Dr. TALEUX	15 : Dr TALEUX	21 : Dr. TRINQUET	19 : Dr. TRINQUET
22 : Dr. TALEUX	20 : Dr. FLAMENT	17 : Dr FLAMENT	28 : Dr. FLAMENT	26 : Dr. BERNARD
29 : Dr. BERNARD	27 : Dr. TRINQUET	24 : Dr TRINQUET		
		31 : Dr BERNARD		

Tél. Dr; BERNARD : 27 26 86 86 // Dr. DORIRY : 27 26 82 46

Dr. FLAMENT 27 26 85 58 // Dr TALEUX 27 26 91 44 // Dr. TRINQUET 27 26 91 15

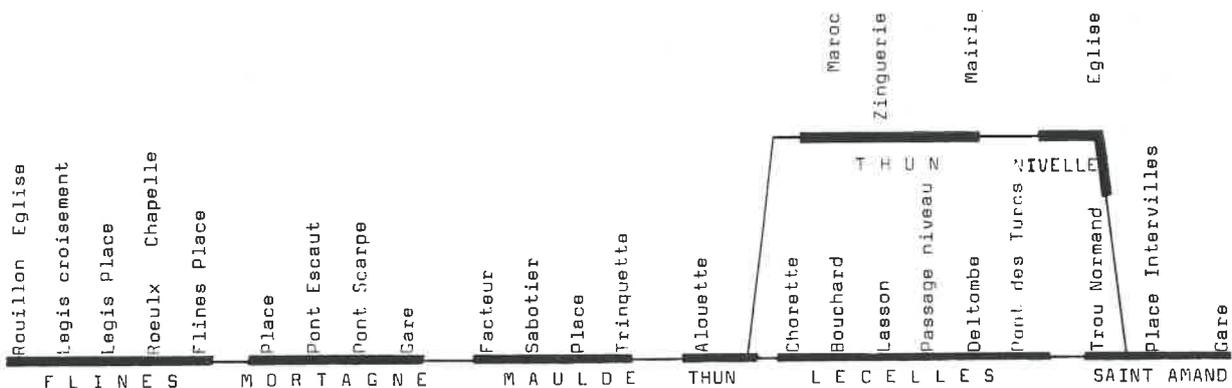
Vacances scolaires :

Vacances : le vendredi 27 JUIN après la classe.

Rentrée : le mercredi 3 septembre au matin.

Horaires des autobus entre MAULDE et SAINT AMAND

LIGNE : ROUILLON - FLINES - MORTAGNE - MAULDE - THUN - LECELLES (Chorette) - ST AMAND (itinéraire ●●●●●●●●)



PRINCIPAUX ARRETS					Uniquement	Sauf les		
					SAMscolaires	SAMscolaires		
ROUILLON Eglise	/	9.05	/	ST AMAND Gare	10.40 *	11.00	15.35 *	17.40
FLINES Place	6.30	9.11	13.30	ST AMAND Place	10.45	11.05 *	15.40	17.45 *
MORTAGNE Place	6.31	9.12	13.32	LECELLE Chorette	10.54	11.14	15.49	/
MAULDE Place	6.35	9.16	13.36	THUN Zinguerie	/	/	/	17.56
THUN Alouette	6.37	9.18	13.38	THUN Alouette	10.57	11.17	15.52	17.58
THUN Zinguerie	6.39	/	/	MAULDE Place	10.59	11.19	15.54	18.00
LECELLE Chorette		9.21	13.41	MORTAGNE Place	11.03	11.23	15.58	18.04
ST AMAND Place	6.50 *	9.30	13.50 *	FLINES Place	11.04	11.24	16.00	18.05
ST AMAND Gare	6.55	9.35 *	13.55	ROUILLON Eglise	11.10	11.30	16.06	

Ramassage des ordures ménagères :

14 & 28 mai
11 & 25 Juin
9 & 23 Juillet

6 & 20 août
3 & 17 septembre
1er, 15 & 29 Octobre

INFORMATIONS PRATIQUES

DON DU SANG : OPÉRATION VACANCES

Venez participer au don du sang le 6 juillet de 8H à 12 H dans la cour de la mairie .

Fête de la Musique

Comme chaque année maintenant, pour célébrer l'été les élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique, sous la direction de Mr Ribeaucourt se produiront le samedi 21 juin entre 15 H 45 et 16 H 15 dans la cour des écoles .

Présence de l'Assistante Sociale

Chaque 1er et 3 ième Jeudi du mois en mairie de 9 H à 11 H .

Présence du P.A.C.T.

En mairie, le 1er vendredi de chaque mois de 14H à 15H00 .

Récupération des vieux annuaires

Mr le Préfet, Commissaire de la République nous informe que la récupération des annuaires périmés, organisée chaque année par l'Administration ne sera pas reconduite en 1986 .

Vous pourrez éventuellement les déposer dans la benne prévue pour la récupération des vieux papiers, si à cette date elle est, comme prévu, installée dans la cour de la mairie .

Prochain passage des "Compagnons d'Emmaüs" (vieux objets , encombrants,...)

Le Samedi 21 Juin à partir de 8 heures.

Du nouveau à la bibliothèque.

A partir du 5 juillet prochain ouverture de la CASSETTOTHÈQUE

Les heures d'ouverture sont les mêmes que celles de la bibliothèque : samedi de 17H30 à 18H30

Le prêt est réservé aux personnes âgées de plus de 15 ans .

Chaque personne pourra emprunter 1 ou 2 cassettes pour une durée de 15 jours maximum moyennant une participation de 2 FR par cassette empruntée .

On pourra y trouver 80 cassettes de genres différents : variétés françaises et étrangères, rock, jazz, musique classique, récits, contes ...

Le dépôt sera renouvelé tous les 4 mois .

Concours des Maisons fleuries :

Comme les années précédentes la commune participe au concours des villages et maisons fleuris, le jury communal passera fin juin. Les inscriptions sont reçues en mairie

ECHARDONNAGE ET ECHENILLAGE :

Il est rappelé que la destruction des chenilles et des chardons est obligatoire (articles 342 & 364 du Code rural)

